

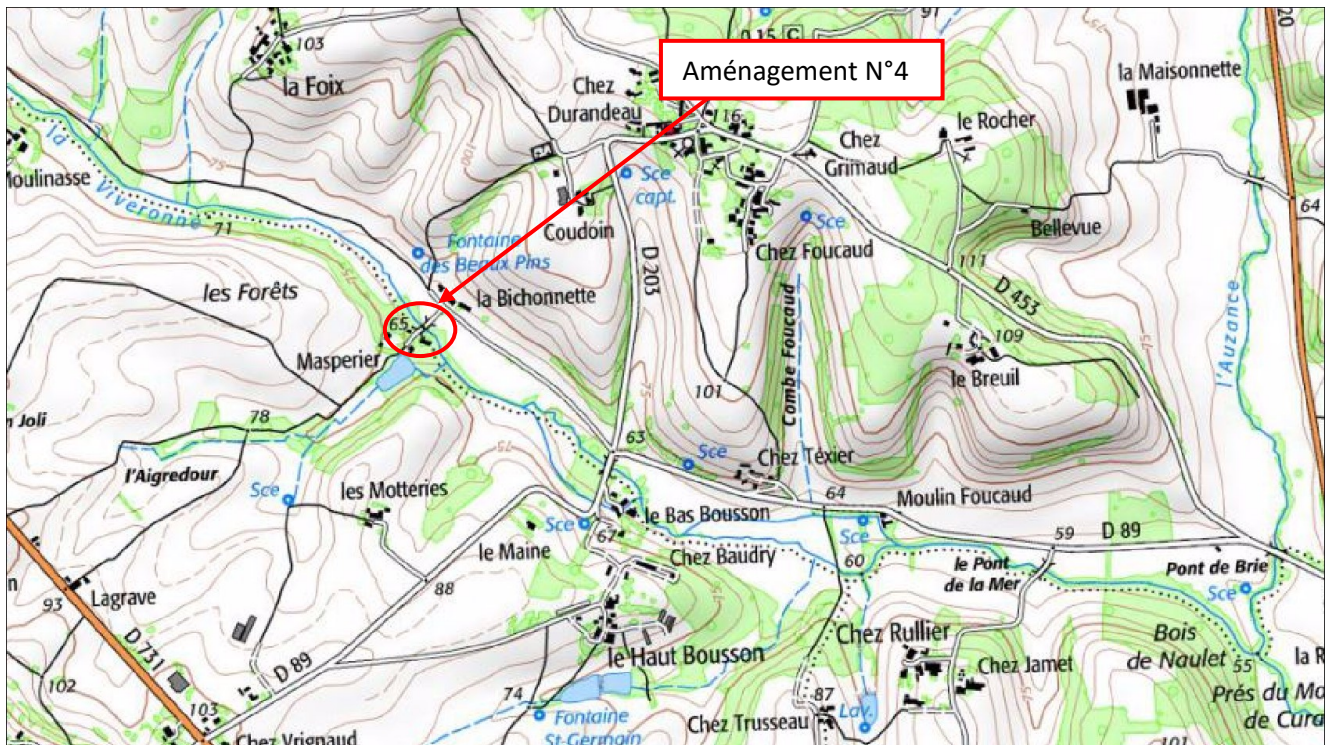
Ruisseau de la Viveronne

Fiche N°4

Maître d'ouvrage : SIAH des bassins Tude et Dronne Aval (16)

Date des travaux : Hiver 2015

Contact pour tout renseignement sur ce projet : Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



	Avant travaux	Après Travaux
Constat	Pont communal infranchissable avec une fosse en aval qui s'est créé.	La fosse a été conservée mais renforcée en aval du pont. La lame d'eau a été augmentée sur le radier du pont.
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Erosion régressive présente en aval du pont. Hauteur de chute à rattraper : 30 cm	L'érosion est stoppée La hauteur de chute est rattrapée, la lame d'eau sur le radier du pont est suffisante (> 10cm) pour la continuité écologique.
Distance depuis la confluence	7400 m	7400m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable toute l'année à toutes les espèces.	L'ouvrage est franchissable
Travaux à réaliser	Créer des bassins successifs à partir de 10 m en dessous du pont avec une pente < à 2 %. Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques.	Plusieurs seuils ont été créés grâce à l'apport de matériaux disposés dans le lit mineur afin d'avoir une succession de radiers et de fosses avec une pente < à 21%. Les fosses sont préservées.
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	60 t - galet remblai et blocs	Blocs 300/600 : 15 t Galet remblais : 45 t
Propriétaire des Parcelles	Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018 Répertoire d'exemples + suivi photo	

Avant travaux : Aval du pont vu par l'aval



Après travaux : Avril 2016



Avant travaux : Zoom sur la chute aval du pont



Après travaux : Avril 2016



Avant travaux en période étiage :



Après travaux : Avril 2016



Aval du pont rechargement pour diminuer la pente en aval et diversifier les écoulements



En crue

